

Réf: Dossier 402475

Avis de constitution

SOCIETE « MINERAL MANAGEMENT CONSULTING » en abrégé «
MMC-CI »

Siège BINGERVILLE-PALMERAIE EN ALLANT VERS LE
NOUVEAU TRIBUNAL NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE
JOSEPH ARIMATE, Lot 133, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/03/2025 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 28/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINERAL MANAGEMENT
CONSULTING » en abrégé « MMC-CI »

Objet : -Consultation géologique;
-Exploration;
-Consultation stratégique;
-Recherche minière;
-Gestion administrative et management des
projets d'exploration et d'exploitation minière.

Et généralement; toutes opérations techniques;
commerciales; financières, industrielles, mobilières et
immobilières se rattachant directement ou indirectement
à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou
connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE-PALMERAIE EN ALLANT VERS LE
NOUVEAU TRIBUNAL NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE
JOSEPH ARIMATE, Lot 133, Ilot 18

Dirigeant(s) M SIDIBE SOULEYMANE SATIGUI
(COGÉRANT), M SANOGO DAOUDA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04814 du 25/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26333/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

